



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes

## Les parlements et Beijing +30 : résister aux retours en arrière et changer de paradigme en faveur de l'égalité des sexes

Événement parlementaire organisé par l'Union interparlementaire et ONU Femmes  
à l'occasion de la 69<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme

11 mars 2025, salle du Conseil de tutelle, Siège de l'ONU, New York

### NOTE D'ORIENTATION ET PROGRAMME PROVISOIRE

Trente ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et dix ans après l'entrée en vigueur du programme de développement durable des Nations Unies, un constat s'impose : malgré les progrès sensibles accomplis en matière d'égalité des sexes dans certains domaines, d'importantes lacunes subsistent et des problèmes majeurs doivent encore être résolus.

Ces lacunes et problèmes s'aggravent sous l'effet des crises mondiales concomitantes, des tentatives de faire reculer l'égalité des sexes et les droits et libertés des femmes et des filles, ainsi que des retours en arrière importants, à l'échelle mondiale, en ce qui concerne l'autonomisation des femmes, leur protection contre la violence et le harcèlement fondés sur le genre, y compris en ligne, et la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes.

Les crises, les conflits et les guerres ont des conséquences particulièrement lourdes pour les femmes. En effet, celles-ci subissent divers préjudices, notamment des violences sexuelles et sexistes ainsi que la perte de leur conjoint ou d'autres membres de leur famille, de leurs moyens de subsistance et de leur autonomie personnelle. Même pendant les périodes de transition et de consolidation de la paix, les femmes restent souvent marginalisées.

Le recul de la santé, des droits et de la justice en matière de procréation s'intensifie avec les interdictions ou les limitations du droit à l'avortement et l'atténuation des sanctions en cas de viol conjugal. Dans plusieurs pays, on a observé des tentatives de rétablir des pratiques interdites et néfastes telles que les mutilations génitales féminines (MGF) ou les mariages précoces, ainsi que des propositions visant à affaiblir les lois qui protègent les femmes et les filles contre la violence sexiste et compromettant ainsi la protection des survivantes de ce type de violence. Les difficultés croissantes rencontrées pour protéger les droits des femmes en matière de santé reproductive s'ajoutent aux retours en arrière généralisés en ce qui concerne les droits des femmes, ce qui déstabilise la vie des femmes, des filles et des sociétés dans leur ensemble. Cette régression et les lacunes systémiques persistantes empêchent les femmes de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique, et limitent ainsi les possibilités pour elles de s'autonomiser et de prendre leur existence en main.

L'année 2024, considérée comme historique par le nombre d'élections qui se sont tenues, a été marquée par davantage de reculs que d'avancées pour ce qui est de la participation des femmes à la prise de décision. La proportion mondiale de femmes dans les parlements a stagné à 27 %, et leur représentation a diminué dans les parlements nouvellement élus. En outre, sur les 31 élections présidentielles directes organisées dans le monde, seules cinq ont été remportées par des femmes. La formation de cabinets paritaires est restée l'exception plutôt que la norme. Partout dans le monde, les femmes politiques continuent par ailleurs de subir des violences sexistes, y compris au parlement, ce qui indique que leur sécurité et leur participation restent entravées.

La violence à l'encontre des femmes demeure un phénomène très répandu, au-delà de l'enceinte du parlement. En effet, une femme sur trois dans le monde subit des violences, ce qui souligne la menace persistante qui pèse sur la sécurité et le bien-être des femmes. Les lois discriminatoires continuent de porter atteinte aux droits des femmes et des filles, notamment dans des domaines fondamentaux tels que les droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Toutes les deux minutes, une femme meurt pendant la grossesse ou l'accouchement – une statistique qui n'a pas évolué ces dernières années –,

tandis que quelque 270 millions de femmes n'ont pas accès à des méthodes modernes de planification familiale<sup>1</sup>.

La sphère numérique et la progression de l'intelligence artificielle font naître de nouveaux défis, car les préjugés sexistes sont intégrés dans leur développement et leur fonctionnement, ce qui perpétue et aggrave les inégalités existantes. Les intentions et engagements annoncés par les réseaux sociaux de réduire la modération sur leurs plateformes représentent des reculs flagrants après que les femmes, les mouvements de défense des droits des femmes et les défenseurs des droits humains ont appelé pendant de nombreuses années à la mise en place de cadres pour lutter contre la violence sexiste, le harcèlement, les deepfakes et les fausses informations ciblant les femmes.

Cependant, une force transformatrice résiste aux retours en arrière et met tout en œuvre pour créer des sociétés justes, inclusives, pacifiques et durables pour tous. Le féminisme n'a jamais été aussi répandu et n'a jamais mobilisé autant de jeunes qu'aujourd'hui<sup>2</sup>. Cette force est composée de millions de femmes et de filles dans le monde entier, lesquelles sont soutenues par leurs mouvements et leurs alliés, qui comprennent également des hommes et des garçons. En outre, l'année 2024 a été marquée par des victoires historiques : en Gambie, les projets d'abrogation de l'interdiction des MGF ont suscité des réprobations aux niveaux local, national, régional et mondial, à la suite de quoi le Parlement a décidé de maintenir l'interdiction ; la France a été le premier pays au monde à inscrire explicitement le droit à l'avortement dans sa Constitution, après que le Parlement a voté cette mesure à une écrasante majorité ; et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) a publié la Recommandation générale 40 sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de décision, un texte phare qui fournit des orientations faisant autorité pour un changement de paradigme en faveur de l'égalité des sexes dans la prise de décision.

Les parlements jouent un rôle central dans les efforts déployés pour lutter contre le recul des droits des femmes, pour stimuler le changement et pour veiller à la mise en œuvre effective du cadre normatif international en vigueur, y compris la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

Dans ce contexte, l'UIP et ONU Femmes organisent la Réunion parlementaire à l'occasion de la 69<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme, sur le thème : *Les parlements et Beijing +30 : résister aux retours en arrière et changer de paradigme en faveur de l'égalité des sexes*.

## **Objectif**

La Réunion parlementaire constituera une plateforme d'échange sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, dont le 30<sup>e</sup> anniversaire est célébré cette année. Elle sera l'occasion pour les parlementaires du monde entier de se mobiliser contre les retours en arrière en matière d'égalité des sexes et de raviver leur engagement en faveur de l'élaboration, de la mise en œuvre et du contrôle de l'application de politiques et de plans d'action visant à réaliser l'égalité des sexes et à concrétiser les droits et l'autonomisation des femmes et des filles. Les participants se pencheront en particulier sur les moyens de susciter un changement de paradigme en faveur de l'égalité des sexes dans la prise de décision.

## **Date et lieu**

La Réunion parlementaire se tiendra en présentiel au Siège de l'ONU, dans la salle du conseil de tutelle, le mardi 11 mars 2025.

## **Langues**

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

---

<sup>1</sup> Voir la page [Une femme meurt toutes les deux minutes de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, selon les organismes des Nations Unies](#).

<sup>2</sup> Voir le rapport [Beijing +30: Progress, Gaps and Challenges – Report of the Expert Group](#) (anglais seul.), p. 15.

## Programme

*Sous la conduite de Mme Cynthia López Castro (Mexique), sénatrice et  
Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP  
Modératrice : Mme Kristin Haffert, PDG, Mine The Gap*

9 h 45-10 h 00

### Arrivée des délégués

10 h 00-10 h 15

### Allocutions d'ouverture

- Mme Cynthia López Castro (Mexique), sénatrice et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP
- Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP
- Mme Nyaradzayi Gumbonzvanda, Directrice exécutive adjointe pour l'appui normatif, Coordination du système des Nations unies et résultats des programmes, ONU Femmes

10 h 15-12 h 00

### Séance 1 – Participation politique des femmes : progrès, reculs et enseignements tirés pour parvenir à la parité

Les participants examineront les données et ressources les plus récentes sur les femmes en politique, notamment le rapport de l'UIP intitulé *Les femmes au parlement en 2024* et la carte UIP-ONU Femmes sur les femmes en politique en 2025. Ils feront le point sur la représentation des femmes dans la prise de décision politique au niveau mondial ces 30 dernières années, en mettant en lumière les progrès réalisés et les défis persistants, et en tirant les leçons qui s'imposent. Cette séance sera également l'occasion pour les participants d'examiner les élections tenues en 2024 sous l'angle de leurs résultats en termes de représentation politique des femmes.

La séance s'articulera autour des questions suivantes :

- *Quels progrès ont été réalisés au cours des 30 dernières années en ce qui concerne la représentation des femmes au parlement et leur leadership politique au niveau mondial ?*
- *Quelles sont les principales observations tirées des résultats des élections tenues en 2024 s'agissant de la participation des femmes à la prise de décision ?*
- *Quels sont les obstacles qui freinent les progrès dans ce domaine et comment les surmonter ?*
- *Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience des pays qui ont réalisé des avancées significatives en matière d'égalité des sexes en politique, et comment ces succès peuvent-ils éclairer l'action menée au niveau mondial à cet égard ?*
- *Comment pouvons-nous inspirer et soutenir la prochaine génération de femmes dirigeantes pour qu'elles embrassent une carrière politique ?*

### Intervenantes :

- Mme Cynthia López Castro (Mexique), sénatrice et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP
- Mme Lashell Adderley (Bahamas), Présidente du Sénat
- Mme Nafeesa Shah (Pakistan), Présidente de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale du Pakistan sur l'intégration de la dimension de genre
- Mme Kafilat Ogbara (Nigeria), parlementaire, Présidente de la Commission des affaires féminines et du développement social de la Chambre des représentants

**12 h 00-12 h 45** **Volet spécial – Réunion-débat sur le thème *Changer de paradigme en faveur de l'égalité des sexes* : Présentation de la Recommandation générale 40 du Comité CEDEF sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de décision, et séance de questions-réponses avec les participants.**

**Intervenantes :**

- Mme Nahla Haidar, Présidente du Comité CEDEF
- Mme Nicole Ameline, ancienne membre du Comité CEDEF et ancienne présidente du groupe de rédaction GR40

**12 h 45-15 h 00** **Pause déjeuner**

**15 h 00-17 h 00** **Séance 2 – La résistance contre les retours en arrière**

Cette séance portera sur les revers et les dangers engendrés par les levées de boucliers qui entravent les progrès en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes, et plus particulièrement sur les mesures que doivent prendre les parlements pour faire face à ces enjeux. Les participants définiront ces levées de boucliers, les forces qui les soutiennent et les dommages qu'elles causent. Ils rechercheront également des solutions concrètes pour inverser la tendance et maintenir l'élan vers l'égalité des sexes, notamment par le biais de partenariats mondiaux, en vue de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi que des objectifs de développement durable.

La séance s'articulera autour des questions suivantes :

- *Dans quels domaines en particulier observe-t-on des levées de boucliers et quels sont les dommages engendrés ?*
- *Quelles mesures porteuses de changement les parlements peuvent-ils prendre pour protéger les acquis en matière d'égalité des sexes ?*
- *Comment les parlements peuvent-ils devenir des institutions sensibles au genre en mesure de contrer les levées de boucliers ?*
- *Quels partenariats faut-il mettre en place pour lutter contre le recul des droits des femmes ?*

**Intervenants :**

- Mme Julia Braunmiller, Spécialiste principal du développement du secteur privé, projet Femmes, entreprises et droit, Banque mondiale
- Mme Antonia Kirkland, Responsable mondiale de l'égalité juridique et de l'accès à la justice, Equality Now
- M. Seedy S.K. Njie (Gambie), Vice-Président de l'Assemblée nationale
- Mme Petra Bayr (Autriche), parlementaire
- M. Mohamed Farid (Egypte), sénateur (message vidéo)
- M. Gary Barker, Président et CEO, Equimundo

**17 h 00-17 h 30** **Conclusion et observations finales**